# **Ordonnance de prévention : Prothésiste ongulaire**

Des conseils de prévention vous sont proposés ci-dessous, pour les principales expositions professionnelles potentielles pouvant générer des risques pour la santé (accident ou maladie), dans votre métier.

**Pour votre santé, protégez-vous !**

Protégez-vous des agents biologiques :

* Laver et désinfecter systématiquement les équipements après utilisation
* Respecter les procédures de nettoyage et de désinfection du matériel souillé
* Se laver les mains et/ou les désinfecter régulièrement

Protégez-vous des agents chimiques :

* Consulter votre médecin du travail en cas de grossesse ou de projet de grossesse
* Fermer les récipients et les containers après chaque utilisation
* Porter des équipements de protection individuelle adaptés à l'utilisation des produits chimiques
* Rincer abondamment à l'eau courante ou au sérum physiologique toute projection oculaire
* Utiliser le matériau absorbant adapté en cas de dispersion accidentelle de produit
* Utiliser les systèmes d'aspiration mis à disposition et veiller à leur entretien
* Veiller à jeter les papiers absorbants usagés, dans les containers adaptés

Protégez-vous des poussières :

* Nettoyer à l'humide les surfaces empoussiérées

Protégez-vous des TMS :

* Alterner autant que possible les tâches
* Dégager et ranger son espace de travail
* Organiser son poste de travail pour éviter les mouvements extrêmes
* Régler le plan de travail et/ou le siège mis à disposition

**Consulter votre médecin du travail en cas de grossesse ou de projet de grossesse**

**Consulter régulièrement dans votre entreprise les informations et formations disponibles en santé et sécurité au travail**

**En cas d'accident, faites le 15**

Fiche Remise par :

Date : 17/04/2024